

*Initiatives ministérielles*

**M. Boudria:** D'un renvoi à un comité.

**M. Harvey (Edmonton-Est):** Ce n'est pas un renvoi à plus tard? Je m'excuse, mais mon objection tient toujours. La voici: la motion de renvoi est essentiellement ennuyeuse. Durant la session, la Chambre a été victime de ces ennuyeuses tactiques dilatoires à propos de plusieurs questions.

Je voudrais profiter de l'occasion pour inviter mes collègues du Parti libéral qui veulent continuer de proposer des motions dilatoires à différentes étapes de l'étude d'un projet de loi à formuler des amendements plus sensés. Les amendements motivés ont ceci de bon qu'ils dénotent une certaine joie de vivre politique, en ce sens que, presque sans exception, ils fournissent l'occasion de dire exactement pourquoi le projet de loi dont la Chambre est saisie est exécration et devrait être relégué aux oubliettes. Dans de telles circonstances, il donne au débat une certaine orientation. . .

**M. Walker:** Pas si vite. Nous n'arrivons pas à vous suivre. Quel mot avez-vous employé?

**M. Harvey (Edmonton-Est):** Dois-je endurer de telles interruptions, madame la Présidente?

Si je peux continuer, je dirais, j'insisterais sur le fait que l'amendement raisonné est un procédé que je recommanderais à mes collègues libéraux à la Chambre. Celui-ci, par exemple, se prêtait parfaitement à un amendement motivé concernant l'augmentation de la taxe sur les ventes des fabricants de 12 à 13,5 p. 100. C'était l'occasion idéale de saisir la Chambre d'une objection fondamentale, sous forme d'amendement motivé, ce qui aurait entraîné, comme on l'aurait souhaité, un débat raisonnable, intelligent et même—si j'ose le dire—passionné sur cette question. Mais non, nous débattons encore une fois la motion tiède, molle et à tous points de vue inutilement dilatoire de renvoi à un comité. Je vous le dis, madame la Présidente, parmi tous moyens disponibles à un parlementaire à la Chambre, il y en a peu qui pourraient être plus ennuyants. C'est malheureux que le caucus libéral ne propose rien d'autre que ce genre d'affaires à la Chambre.

• (1920)

Cela dit, j'ajouterais simplement que nous appuierons, bien sûr, cette motion dilatoire, parce qu'elle. . .

**M. Boudria:** Ce n'est pas une motion dilatoire.

**M. Peterson:** C'est un renvoi à plus tard.

**M. Harvey (Edmonton-Est):** Les libéraux ne peuvent même pas s'entendre entre eux. Je vous avouerai que cela rend les choses un peu moins monotones.

**M. Walker:** C'est un renvoi au comité.

**M. Harvey (Edmonton-Est):** Bon, maintenant, c'est un renvoi au comité. Les choses ne cessent de s'améliorer.

En conclusion, je dirai simplement que nous appuierons cette motion, parce qu'elle rejette, du moins implicitement, ce projet de loi, ce qui est tout à son honneur. C'est bien tout ce qu'on peut dire en sa faveur.

Je crois pouvoir affirmer, au nom de mes collègues, que le projet de loi ne bénéficie d'aucun appui dans notre caucus. Je suppose qu'il en est de même dans l'autre. Nous pourrions peut-être passer au vote.

**M. Walker:** Madame la Présidente, puisque vous venez vous aussi de l'Alberta, vous allez peut-être pouvoir traduire pour nous ce qui vient d'être dit, pour que nous puissions comprendre.

**La présidente suppléante (Mme Sparrow):** Je crains d'avoir les mêmes difficultés que vous.

**M. Boudria:** Madame la Présidente, pour la gouverne de notre collègue qui parlait d'un sujet dont il ne connaît de toute évidence rien, je voudrais profiter de l'occasion pour lire l'amendement, afin qu'à l'avenir, il sache au moins de quoi il était censé parler.

Effectivement, la motion qui a été présentée plus tôt ce soir est la suivante:

Qu'on modifie la motion en supprimant tous les mots qui suivent le mot «que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«le projet de loi C-20, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise, ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois mais qu'il soit renvoyé à un comité législatif pour réexamen du paragraphe 8(1).»

Je voulais simplement que mon collègue sache sur quoi portait son discours. Il est toujours agréable, lorsque l'on rentre dans sa circonscription, d'être capable d'expliquer à ses électeurs ce que l'on disait.

**M. Harvey (Edmonton-Est):** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son aimable mise au point, mais je dois dire que cela ne change pas mon idée. Il manque à la motion la force et la passion qui caractérisent une motion vraiment bien motivée.

**La présidente suppléante (Mme Sparrow):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?